

L'ancien vice-président de l'Équateur, Jorge Glas, bénéficie d'une unification de peines



La Havane, 27 janvier, (RHC)- L'ancien vice-président de l'Équateur, Jorge Glas, a obtenu ce jeudi un bénéfice partiel dans sa lutte contre la persécution judiciaire dont il est victime.

La juge Melissa Muñoz du complexe judiciaire Nord de Quito a annulé sa condamnation à 6 ans de prison pour association illicite dans l'affaire Odebrecht.

Elle a toutefois rejeté la demande de pré-libération immédiate présentée par la défense de l'ancien vice-président qui a comparu par visioconférence.

Elle a statué que le processus d'accès à ce régime devrait commencer maintenant que les peines ont été unifiées.

Pour bénéficier de cet avantage pénitentiaire, le condamné doit purger 40 % de sa peine, et selon son avocat, Christian Palacios, Jorge Glas a déjà dépassé ce pourcentage, puisqu'en octobre 2022, il a purgé cinq ans de prison.

Maître Palacios a précisé qu'en attendant, son client restera libre, puisqu'une mesure conservatoire en sa faveur est en vigueur.

Fin 2022, le magistrat Emerson Curipallo de l'unité pénale de Santo Domingo de los Tsáchilas a émis une mesure conservatoire qui a facilité la libération provisoire de Jorge Glas, qui doit se présenter une fois par semaine à Guayaquil et n'a pas le droit de quitter le pays.

L'homme politique a été libéré dans la nuit du 28 novembre de la prison 4 de Quito, où des dizaines de personnes l'attendaient, notamment des amis, des militants et des médias.

Des juristes et des militants des droits de l'homme s'accordent à dire qu'il n'existe aucune preuve des crimes dont il a été accusé.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/311846-lancien-vice-president-de-lequateur-jorge-glas-beneficie-dune-unification-de-peines>



Radio Habana Cuba